

BREF EXPOSE SUR LA PECHE CANADIENNE AU THON ROUGE DANS L'ATLANTIQUE

par

P.C.F. Hurley et T.D. Iles

Department of Fisheries and Oceans

Biological Station, St-Andrews, N.B., Canada

On peut diviser la pêche canadienne au thon rouge, par type d'engin, en trois catégories: pêche sportive (canne et moulinet), filets calés et senne. Les prises accidentelles effectuées à la palangre, au harpon et au filet maillant sont relativement insignifiantes. L'importance des prises de chaque pêcherie est indiquée au tableau 1.

La pêche sportive au thon rouge de grande taille dans les eaux canadiennes a débuté au sud-est de la Nouvelle-Ecosse en 1935, puis s'est étendue à d'autres secteurs suivant les modifications de l'abondance et la popularité croissante de cette modalité. Elle s'est amorcée au large de Terre-Neuve en 1957, dans la baie de la Conception, puis dans celle de Notre-Dame. Dans le golfe du Saint-Laurent, elle a commencé en 1967 dans l'île du Prince-Edouard, puis dans la baie de Chaleur (New Brunswick et Québec) en 1973. La figure 1 indique les secteurs des côtes canadiennes atlantiques où la pêche sportive au thon rouge "géant" a eu lieu et/ou est active actuellement. La création de marchés lucratifs ces dernières années a renforcé l'intérêt pour cette pêche.

Les bateaux utilisés mesurent normalement de 30 à 40 pieds. Ils pêchent souvent le homard et le poisson de fond sur le littoral le reste de l'année. L'équipage se compose normalement de deux hommes pour la manoeuvre et d'un à quatre pêcheurs. Une sortie ne dépasse pas une journée, mais peut aller du lever au coucher du soleil. Les hameçons sont boîtés avec du maquereau, du hareng ou des calmars, selon ce qui se trouve sur place. Des réglementations visant à limiter les prises sont entrées en vigueur en 1975. Une saison de dix semaines a été attribuée à chaque secteur, et un plafond a été fixé en ce qui concerne le nombre de bateaux auxquels est concédé un permis de pêche. La prise limite par bateau est de deux thons rouges/jour; le fil doit avoir une résistance maximum de 130 lbs, et il est interdit de mouiller en même temps plus d'une ligne et d'un hameçon. La pêche nocturne a été prohibée. Des livres de bord, qu'il est obligatoire de tenir à jour, ont été remis à tous les détenteurs de permis de pêche et sont présentés chaque semaine. Depuis 1975, on extrait de ces carnets de pêche des statistiques détaillées sur l'effort. Ces données indiquent que cette pêche est très irrégulière; son succès dépend, non seulement du temps et de la disponibilité du poisson, mais aussi du savoir-faire du plaisancier et du matériel dont il dispose.

La pêche sportive a débuté en Nouvelle-Ecosse, au large de Wedgeport, en 1935. Des championnats ("International Tuna Cup Match") ont eu lieu pour la première fois en 1937, puis tous les ans, sauf pour la période 1942-45. Dans cette zone, la pêche a atteint un sommet (plus de 1.400 thons rouges) en 1949, mais est en baisse depuis lors. Les championnats ont été interrompus de 1958 à 1965 par manque de poisson, et sont de nouveau arrêtés depuis 1976. Aucun thon rouge n'a été pris dans le secteur en 1978. Ces

Rapport original en anglais.

dernières années, quelques bateaux ont pêché à l'est de la Nouvelle-Ecosse, entre Halifax et le cap Breton. Les premières années, des poissons de plus petite taille (les "jumpers") étaient souvent capturés; ils disparurent ensuite des prises, et seuls des thons rouges géants sont pris. La pêche s'est surtout concentrée en août-septembre au large de Wedgeport. Le déplacement récent de la pêche, du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse vers l'est, a été accompagné d'un mouvement saisonnier vers le mois de novembre et d'une augmentation significative du poids moyen. Le tableau 2 fait état des débarquements de la pêche sportive de Nouvelle-Ecosse; les tableaux 3 et 4 indiquent le nombre de bateaux actifs et celui des poissons capturés.

Une pêche sportive au thon rouge s'est amorcée sur la côte est de Terre-Neuve en 1957; ses prises ont atteint un chiffre maximum de 338 poissons en 1966. Les prises ont ensuite baissé; seuls deux poissons ont été pris en 1978. A Terre-Neuve, la saison est juillet-septembre; les thons rouges capturés pesaient sensiblement moins que ceux pris la même année dans le golfe du Saint-Laurent. Les tableaux 3 et 4 récapitulent par année le nombre des poissons capturés et celui des bateaux actifs.

Dans le golfe du Saint-Laurent, la pêche sportive a débuté en 1967 au nord de l'île du Prince-Edouard; le nombre des bateaux s'accrut rapidement, et les prises atteignirent en 1974 un sommet de 1.048 poissons. Cette situation est illustrée dans les tableaux 3 et 4. La pêche à la canne et au moulinet a démarré dans le New-Brunswick et au Québec en 1973, dans le secteur de la baie de Chaleur, et a atteint un maximum en 1977. La tendance récente à l'accroissement du poids annuel moyen des thons rouges géants capturés a surtout été observée dans la pêcherie sportive du golfe du Saint-Laurent où sont remportés presque chaque année les trophées correspondant aux plus gros poissons capturés dans le monde entier.

Des pêcheries locales de thon rouge géant, qui consistaient de prises accidentelles au harpon et dans des filets calés ou non, ont surgi de temps à autre. Les prises les plus significatives se produisent dans les filets calés destinés à la capture du maquereau dans la baie de Sainte-Marguerite, en Nouvelle-Ecosse. Le tableau 5 fait état des débarquements de 1964-78. La présence de ces poissons était jugée indésirable, car ils endommageaient les filets. L'expansion récente du marché japonais a modifié cette attitude. La teneur en graisse de ces poissons était néanmoins trop faible au cours de la saison, juin-octobre, pour répondre aux exigences du marché en question. En 1975, deux cantonnements expérimentaux ont été créés au voisinage d'un filet calé. Des individus maigres, prélevés en début de saison, furent placés dans ces réserves. Ils reçurent quotidiennement une nourriture équivalant à 5 % de leur poids, et ceci pendant une période allant d'un à quatre mois. Ce procédé s'est révélé des plus efficaces du point de vue économique; le prix de ces poissons a augmenté de quatre à huit fois sans accroissement de la prise. En 1978, il y avait dix-huit cantonnements dans la baie de Sainte-Marguerite; 87 % des thons rouges débarqués avaient été engraisés. Le nombre des thons rouges qui pénètrent dans cette zone, et l'époque où ceci se produit, dépendent dans une grande mesure des conditions hydrologiques locales et de la présence de poisson-fourrage, tel que maquereau, hareng et calmar. Le tableau 5 indique la variabilité des prises. Les données de capture antérieures à la création de cantonnements reflètent plus la disponibilité du marché que l'abondance.

Deux petits senneurs jaugeant 84 tonnes, et se prêtant à une pêche pluri-spécifique, ont été les protagonistes de la mise en route de la pêche canadienne de thon rouge à la senne en 1963. Ces unités ont pêché cette espèce sur la côte est des Etats-Unis en juillet-août 1963-65. Deux bateaux jaugeant 250 tonnes se joignirent à eux en 1965. En 1966 et 1967, cinq senneurs d'une capacité de 1.000 tonnes furent construits pour pêcher à partir de St-Andrews, dans le New-Brunswick, à la place des petits senneurs. Néanmoins, ils travaillèrent surtout dans le Pacifique; jusqu'en 1970, leurs activités atlantiques se limitèrent à l'albacore et au listao dans le golfe de Guinée. Aucun

thon rouge ne fut donc capturé par les senneurs canadiens entre 1966 et 1969. Ces bateaux commencèrent en 1970 à pêcher au large de la côte est des Etats-Unis pendant l'été, lorsque d'importants bancs de poissons de petite taille s'y trouvaient. La taille du poisson capturé reflète la disponibilité des classes annuelles. La législation promulguée en 1971 par suite du problème de la teneur en mercure a détourné la pêche des poissons de plus de 80 lbs. En 1975, les réglementations de taille ont réduit la prise de poissons de 1 an et limité à 320 tonnes courtes les prises effectuées à la senne. Les grands senneurs se livrent donc dans l'Atlantique à une pêche occasionnelle. La fréquence des tailles dans la prise ne fournit pas une image réelle de la disponibilité globale. Les données de livres de bord ont été relevées après chaque sortie, depuis 1963, mais la nature occasionnelle de la pêcherie ces dernières années rend plus complexe l'interprétation des données sur l'effort.

Tableau 1. Débarquements canadiens de thon rouge de l'Atlantique, 1962-1978 (poids vif en TM)

Année	Madragues	Senne	Canne et moulinet	Total
1962	137	-	40	177
1963	229	323	90	642
1964	318	579	99	996
1965	175	461	90	726
1966	211	-	102	313
1967	298	-	58	356
1968	253	-	180	433
1969	407	-	170	577
1970	275	1 161	151	1 587
1971	68	935	128	1 131
1972	36	202	261	499
1973	160	639	215	1 014
1974	300	103	365	768
1975	141	295	193	629
1976	172	332	342	846
1977	372	298	302	972
1978	221	241	209	671

Les débarquements des filets calés pour 1962-74 comprennent des prises palangrières accidentelles.

Tableau 2. Prises de la pêche sportive en Nouvelle-Ecosse, 1935-78 (poids vif en TM)

Année		Année	
1935	2.7	1955	8.6
1936	9.1	1956	3.2
1937	33.6	1957	3.6
1938	37.6	1958	—
1939	45.8	1959	13.6
1940	15.0	1960	4.9
1941	10.4	1961	10.6
1942	—	1962	28.6
1943	—	1963	27.9
1944	—	1964	17.2
1945	—	1965	18.4
1946	111.1	1966	7.2
1947	106.6	1967	6.2
1948	136.1	1968	136.4
1949	202.8	1969	3.1
1950	74.8	1970	6.2
1951	85.7	1971	3.0
1952	68.9	1972	3.8
1953	28.6	1973	5.2
1954	49.4	1974	8.7
		1975	3.4
		1976	—
		1977	5.4
		1978	8.2

Tableau 3. Nombre de bateaux de pêche sportive actifs, par province, 1956-78

Year	N.S.	NFLD.	P.E.I.	N.B./QUE
1956	...	3		
1957	...	3		
1958	...	3		
1959	...	5		
1960	...	5		
1961	35	6		
1962	38	6		
1963	42	14		
1964	46	18		
1965	48	20		
1966	46	25		
1967	40	33	1	
1968	37	39	5	
1969	37	42	8	
1970	41	34	7	
1971	19	30	30	
1972	...	26	39	
1973	...	14	85	...
1974	...	19	112	...
1975	5	14	93	36
1976	—	...	112	30
1977	3	8	107	39
1978	2	1	100	38

Tableau 4. Nombre de poissons débarqués par la pêche sportive, par province, 1956-78

Year	N.S.	NFLD.	P.E.I.	N.B./QUE
1956	...	2		
1957	...	10		
1958	...	8		
1959	...	11		
1960	...	11		
1961	45	133		
1962	117	43		
1963	116	269		
1964	69	315		
1965	73	282		
1966	30	388		
1967	23	179	5	
1968	53	637	13	
1969	12	578	31	
1970	15	418	99	
1971	9	76	173	
1972	12	104	482	
1973	16	37	650	3
1974	25	30	1048	97
1975	9	33	339	122
1976	—	6	650	187
1977	13	5	440	291
1978	17	2	437	47

Tableau 5. Débarquements correspondant aux filets calés de la baie de Sainte-Marguerite, Nouvelle-Ecosse, 1964-78

Année	
1964	141
1965	81
1966	87
1967	174
1968	101
1969	193
1970	130
1971	59
1972	29
1973	141
1974	256
1975	144
1976	172
1977	372
1978	221

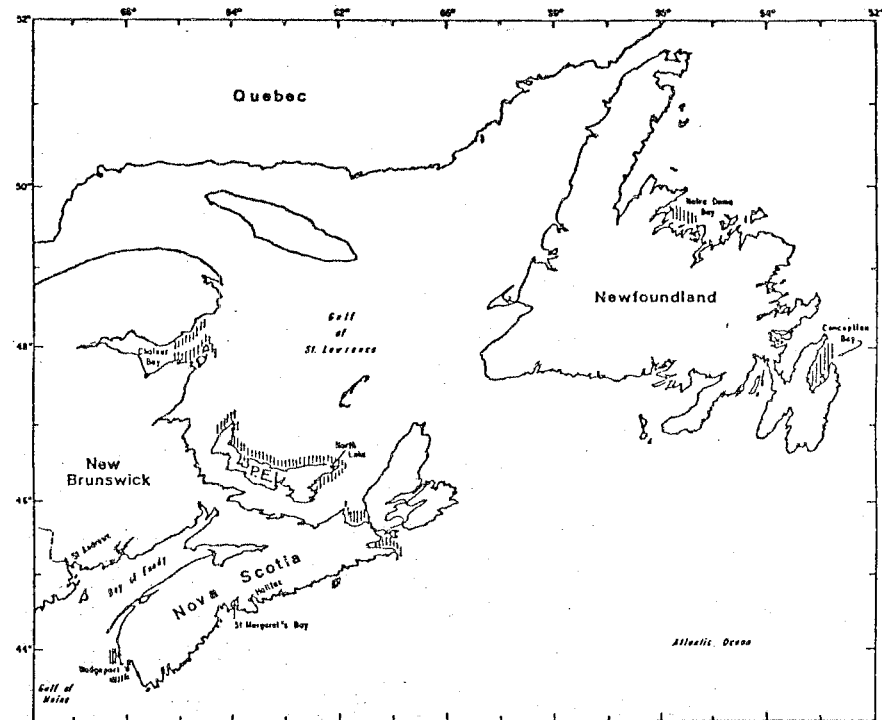


Figure 1. Lieux de pêche des pêcheries canadiennes de thon rouge.